

## **PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2022 A 20H30**

L'an deux mille vingt-deux, le 30 mai, à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal de la commune de TOURNON D'AGENAIS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Didier BALSAC.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 mai 2022

**PRÉSENTS** : MM Didier BALSAC, Stéphane GONDAL, Serge TIRA, Martine MUSQUI, Carole GARY, Sonia BOURLANGES, Aline BURLISSON-QUEYREL, Laurent DUBICKI, Christian LAYTOU, Bernard PEMEJA, Ghislain PHILIP.

**EXCUSÉS** : MM. Patrick LONGUESSERRE, Françoise MIRABEL, Annie ROBELLO, Romain VIALATTE.

Madame Carole GARY a été désignée comme secrétaire de séance

### **FINANCES - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les demandes de subventions présentées par les associations.

<b>ASSOCIATION</b>	<b>MONTANT</b>	<b>ASSOCIATION</b>	<b>MONTANT</b>
Asso. ADCPG et CATM	200	Lou Mercat de Tournou	0
Société de Chasse	500	Asso. Amis de la Bastide	600
Amicale laïque	1000	Asso. De Pêche et Pisciculture	50
Radio 4 canton	150	UFAC	200
BLUES station	1000	Asso. Verdus Sport Nature	1500
USVL	8700	Mona Lisa	600
Asso. La boule tournonnaise	200		
Asso Bastide	165		
Amicale des Pompiers	600		
Prévention routière	100		
Les amis des chats	0		

Le Conseil Municipal, oui l'exposé de Monsieur le Maire, délibère et, à l'unanimité :

- APPROUVE les subventions telles que présentées ci-dessus,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents utiles à cet effet,
- PRECISE que ces dépenses sont prévues au BP 2022.

## **FINANCES - Participation financière aux travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif pour la desserte du secteur « Maynet » réalisés par le Syndicat EAU47**

VU l'Arrêté inter-préfectoral n° 47-2021-06-08-009 en date du 8 juin 2021 portant actualisation des compétences transférées au Syndicat Eau47 au 1<sup>er</sup> juillet 2021 et de ses statuts ;

VU la délibération du Syndicat EAU47 N°21\_045\_CBIS du 31 mars 2022 relative à la détermination des règles de financement des équipements.

VU la demande de la Commune de TOURNON D'AGENAIS pour la réalisation de travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif sur le secteur de « Maynet » par le Syndicat EAU47 ;

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer, sur proposition de Monsieur le Maire,

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal

PREND ACTE des montants prévisionnels de 29.500,00 € H.T. pour les travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif visant à desservir le secteur de « Maynet » et plus particulièrement la future aire de camping-car située aux abords du cimetière,

DONNE son accord pour la participation de la collectivité aux travaux indiqués ci-dessus pour des montants prévisionnels de 29.500 €, calculés selon les règles du Syndicat EAU47.

Description des travaux d'assainissement	Montant total en € H.T.	Participation EAU47 en €	Participation Commune en €
Travaux d'extension	29.500,00	14.750,00	14.750,00
<b>Total ASSAINISSEMENT</b>	29.500,00	14.750,00	<b>14.750,00</b>

ACCEPTE le principe du paiement avant le lancement des travaux de 50% des participations prévisionnelles et des soldes de celles-ci à la réception des travaux ajustés sur les montants définitifs des travaux en eau potable et en assainissement.

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour signer la présente délibération ainsi que toute pièce s'y rattachant.

### **FINANCES – DECISION MODIFICATIVE N°1**

Afin de réaliser les travaux pour la nouvelle aire de camping-car à côté du cimetière de Tournon, assainissement (comme présenté ci-dessus et terrassement), il est nécessaire de modifier le budget primitif 2022 pour un montant de 40 000 €.

### **PATRIMOINE – CESSION DE TERRAIN**

Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée délibérante le projet de construction d'une nouvelle école initié par le Syndicat Intercommunal de TOURNON D'AGENAIS.

Monsieur le Maire propose de céder la parcelle située à « Guillament », cadastrée B 0241, d'une superficie de 5 395 m<sup>2</sup>.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, délibère et, à l'unanimité :

- AUTORISE la cession du terrain concerné au Syndicat Intercommunal de TOURNON D'AGENAIS pour la somme de 100 €, à condition que le projet de construction d'une école se réalise,
- PRECISE que les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de l'acquéreur,
- CHARGE Monsieur le Maire à signer tout document utile à la réalisation de cette opération.

## **DIVERS**

Des caveaux seront mis à la vente aux cimetières. Une estimation sera faite par un professionnel.

Un composteur sera mis en place dans le haut Tournon. Une formation sera faite par Fumel Vallée du Lot pour les bénévoles qui vont s'en occuper.

Organisation des marchés gourmands.

Proposition de LA DEPECHE pour une page de publicité sur Tournon, 2 400 €.

Fête des Rosières 27 et 28 août. 10 Rosières pour 9 communes.

Visite du Lycée Etienne Restat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La secrétaire de séance,  
Carole GARY.